

VIE ETUDIANTE 2017/2018 : LOGEMENT - RESTAURATION - TRANSPORTS - BOURSES et AIDES

LE LOGEMENT

➤ Les logements sociaux du CROUS :

Remplir obligatoirement chaque année (pour la prochaine rentrée universitaire) un Dossier Social Etudiant (DSE) sur le site du **CROUS de votre académie d'origine** entre **le 15 janvier et le 31 mai**, avec votre numéro INE (Bac) et l'avis fiscal N-1 (sur les revenus N-2).

CROUS Lyon – Service DSE (Dossier Social Etudiant) :

25 rue Camille Roy 69007 Lyon

Tél : 04 13 38 40 01 (du lundi au vendredi de 11h à 17h). Accueil ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 17h00 et le vendredi de 9h00 à 12h00).

CROUS service «logement en ville» : adresses gratuites de chambres et appartements en location chez des particuliers : www.lokaviz.fr (centrale de logements référencés par le CROUS, par région).

Résidence pour la réussite Parc Blandan : réservée aux étudiants de première année d'études supérieures pour un an, et ayant rempli un dossier social étudiant auprès du CROUS.

Dossier de candidature : www.crous-lyon.fr Plus d'info : reussite@crous-lyon.fr

➤ Les résidences étudiantes privées / partenariats ISARA-Lyon :

Avantages : logements pré-réservés et frais de dossiers allégés auprès de :

❖ **CAMPUSEA**, 7 rue Simon Fryd – 69007 LYON Tel.0825 007 500 www.campusea.fr

❖ **CARDINAL CAMPUS**, www.cardinalcampus.fr Tel.04.37.42.20.00 :

- Studio 7, 197 rue Marcel Mérieux, 69007 Lyon
- Sakura, 2 allée du Bon Lait, 69007 Lyon
- Bakara, 30 rue Bollier, 69007 Lyon.

❖ **NEXITI - STUDEA**, www.nexity-studea.com Tel.0820 830 820 :

- Studéa Jean Macé, 56 rue Victor Lagrange, 69007 Lyon
- Studéa Claude Bernard 2, 16 rue Victor Lagrange, 69007 Lyon
- Studéa Jean Jaurès II, 28 rue des Girondins, 69007 Lyon.

❖ **Le Club Etudiant OSE**, www.leclubetudiant.com, Tel.04.78.69.63.63 :

- Athénée, 23 rue Elie Rochette, 69007 Lyon
- Désiré Bancel, 52 rue Désiré Bancel, 69007 Lyon

❖ **STUDILODGE**, www.studilodge.fr, Tel.04.37.23.11.62 :

- Seven Lodge, 2 Av. Jean-François Raclet, 69007 Lyon

➤ Les colocations :

- Alliage Habitat : So Coloc, résidence La Cité 1 avenue Jean Jaurès 69600 Oullins www.socoloc.com Tel.04.72.80.55.61 (location, colocation et colocation citoyenne).
- Habitat et Humanisme : Le Chorus, 7 rue Prosper Chappet 69007 Lyon (Colocation intergénérationnelle). www.habitat-humanisme.org
Contact Isara : Philippe Legendre plegendre@isara.fr.

➤ Les différents sites de recherche et d'informations :

www.locservice.fr

www.gestetud.fr

www.adele.org

www.paruvendu.fr

www.cnab.net

www.fnaim.fr

www.seloger.com

www.logic-immo.com

www.entrepaticuliers.com

www.lokaviz.fr

www.amallia-immobilier.fr

www.colocation.fr

www.appartager.com

www.recherche-colocation.com

www.cheznous.fr

www.pap.fr

www.leprogres.fr

www.topannonces.fr

www.nuroa.fr

➤ Les aides financières au logement (ALS, APL) :

- Elles sont attribuées et versées par la caisse d'allocations familiales (CAF). Leur montant varie en fonction de différents critères (montant du loyer, ressources, situation familiale...).
- Renseignements auprès de la CAF. Estimation des droits et pré-saisie de votre demande d'aide sur le site : www.caf.fr
- Informations, démarches (demande de dossier) auprès de : **CAF de Lyon** - 67, Bd Vivier Merle – 69409 Lyon Cedex 03 -Tel : 0 820 25 69 10.

- La caution Locative Etudiante (CLE) : garantie de l'Etat permettant aux étudiants dépourvus de garants personnels de faciliter leur accès au logement. Gérée par le CROUS : www.lokaviz.fr.



LA RESTAURATION

➤ à l'ISARA-Lyon :

- **PRESTAL** (vente à emporter) : restauration rapide au sein de l'école, du lundi au vendredi de 9h45 à 10h15 et de 11h30 à 13h30 (sandwichs froids et chauds, plats garnis chauds du mardi au vendredi, salades, pâtisseries, viennoiseries, laitages, boissons, fruits frais etc...).
- **Foyer des étudiants Isara** : possibilité de réchauffer un repas, et de déjeuner à l'intérieur ou à l'extérieur (tables, micro-ondes, frigos).

➤ au CROUS : www.crous-lyon.fr. Prix d'un repas : 3,25€.

- **Restaurant ENS site Monod** 46 allée d'Italie 69364 Lyon cedex (à 10 min. de l'ISARA-Lyon à pieds / 5 min. en vélo. Du lundi au vendredi de 11h30 à 14h00. Règlement par carte universitaire multiservices*.
- **Restaurant Universitaire des Quais**, (à 17 min. de l'ISARA-Lyon, via métro B : 94 rue Pasteur - 69007). Du lundi au vendredi : 11h15-14h15. Règlement en espèces ou par carte universitaire multiservices*.
- **RU ouverts le soir, en alternance 18h30-20h00 du lundi au jeudi** : Jussieu (3 Av. Einstein, Villeurbanne) et Puvis de Chavanne (118 Bd du 11 Novembre, Villeurbanne).

* La carte universitaire multiservices est délivrée par l'Isara. Elle permet :

- d'accéder aux bâtiments de l'école,
- de justifier de son statut d'étudiant (carte d'étudiant),
- de régler ses repas au sein de l'école, ou du CROUS (paiement mobile Izly www.izly.fr),
- d'emprunter des documents dans les bibliothèques universitaires de Lyon.

LES TRANSPORTS

Bus, Métro, Tramway sur le réseau des Transports en Commun Lyonnais (TCL) : l'abonnement « Campus » spécial étudiants donne accès à tout le réseau, www.tcl.fr (Abonnement Campus : 31 € par mois).

Trains : la carte OÙRA, support unique TER Rhône-Alpes – autocars – TCL
Renseignements : http://www.ter-sncf.com/Regions/rhone_alpes/fr/
Gares les plus proches de l'ISARA-Lyon : Lyon Part-Dieu (6 arrêts de métro, ligne B) et Lyon Jean Macé (3 arrêts de métro, ligne B).

Vélos : 348 stations Vélo'v entre Lyon et Villeurbanne, dont 64 dans le 7^e arrondissement (la plus proche de l'ISARA-Lyon au niveau du métro Stade de Gerland, avenue Jean Jaurès, square Galtier). 7j/7 et 24h/24.
Coût : 30 minutes gratuites ou 60 minutes avec un abonnement TCL ou OÙRA. Informations : www.velov.grandlyon.com.
(Garage à vélos à disposition des étudiants à l'ISARA-Lyon).

LES BOURSES et AIDES FINANCIERES

• Les bourses sur critères sociaux : (Demande à renouveler chaque année)

Vous devez faire votre demande de dossier de bourse sur le CROUS en vous connectant www.crous.fr (entre le 15 janvier et le 31 mai).
⇒ Simulation possible sur <http://www.crous.fr/bourses/simulateur/> (30 % des étudiants boursiers).

Contact Isara : Justine GEORGES jgeorges@isara.fr Tél.04 27 85 86 33

Remarques : l'attribution de cette bourse n'exonère pas des droits d'inscription dans l'établissement, par contre elle exonère de la cotisation à la sécurité sociale étudiante (même avec l'échelon 0).

- **Le prêt d'honneur** (dans le cadre du fonds de dotation «Terra Isara») Partenariat avec le Crédit Agricole Centre Est (taux zéro pendant toute la durée du cursus, pas de frais de dossier, pas de caution, 5000 euros/an sur 5 ans, et remboursement dans les 5 ans qui suivent la remise du diplôme). (15% des étudiants).
⇒ Demande à effectuer en début d'année universitaire (une information vous sera transmise en début d'année universitaire par le directeur des Formations). **Contact Isara** : Géraldine SOUSTELLE gsoustelle@isara.fr, Tél.04.27.85.85.46.

- **Les aides exceptionnelles** peuvent être attribuées par l'ISARA-Lyon selon critères sociaux et en contrepartie d'un travail de 40 heures à effectuer au sein de l'établissement (montant : 500 euros) - (10 % des étudiants).
⇒ Demande à effectuer en début d'année universitaire (une information vous sera transmise en début d'année universitaire par le directeur des Formations). **Contact Isara** : Géraldine SOUSTELLE gsoustelle@isara.fr, Tél.04.27.85.85.46.

- **Le fonds de solidarité** (dans le cadre du fonds de dotation «Terra Isara»). Des bourses exceptionnelles peuvent également être attribuées selon critères sociaux - (10 % des étudiants).
⇒ Demande à effectuer en début d'année universitaire (une information vous sera transmise en début d'année universitaire par le directeur des Formations). **Contact Isara** : Géraldine SOUSTELLE gsoustelle@isara.fr, Tél.04.27.85.85.46.

Renseignements :
Service Admissions ISARA-Lyon
Tel.04.27.85.85.59 ou admissions@isara.fr